Envoyé en préfecture le 17/09/2020
Reçu en préfecture le 17/09/2020
Affiché le 17/09/2020
ID : 083-248300493-20200910-C_2020_108-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

C_2020_108

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix septembre à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Président, Maire de Draguignan.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Direction Générale des Services

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	64

Objet de la délibération:
Election d'un dixième Membre du Bureau communautaire

PRÉSENTS :
Richard STRAMBIO, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Bernard CHILINI, Nathalie GONZALES, Daniel MARIA, Alain CAYMARIS, Serge BALDECCHI, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Albert DAVID, Christophe CARRIERE, Karine ALSTERS, Gérald PIERRUGUES, Sophie DUFOUR, Nathalie PEREZ-LEROUX, Nadine DECARLIS, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Georges ROUVIER, Christine PREMOSELLI, Michel PONTE, Cédric DUBOIS, Stella ACCIARI, Danielle ADOUX-COPIN, Anne-Marie AMOROSO, Jacques BERTRAND, Bernard BONNABEL, Hugues BONNET, Christine CHALOT-FOURNET, Lisa CHAUVIN, Nicolas DATCHY, René DIES, Francine FIORINI, Valérie FLAUS, Jean-Yves FORT, Jean FOURISCOT, Sylvie FRANCIN, François GIBAUD, Malika GUELLATI, Jean Pierre GUINDEO, Marie-Christine GUIOL, Françoise LEGRAIEN, Marie-José MAUREL, Thierry MENARD, Christine NICCOLETTI, Gil OLIVIER, Michèle PELASSY, Thierry PESCE, Olivier POMMERET, Philippe ROUX, Régis ROUX, Jean-Pierre SOUZA, Marie-Laure TORTOSA, Romain VACQUIER, Christine VILLELONGUE

REPRÉSENTÉ(S) :
Franck AMBROSINO pouvoir à Hugues MARTIN, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Christine PREMOSELLI, Grégory LOEW pouvoir à Hugues BONNET, Jean-Bernard MIGLIOLI pouvoir à Christine VILLELONGUE, Pierre PENEL pouvoir à Karine ALSTERS

ABSENT(S) :
Stéphan CERET, Philippe SCHRECK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Romain VACQUIER

RAPPORTEUR : Monsieur Richard STRAMBIO

Envoyé en préfecture le 17/09/2020
Reçu en préfecture le 17/09/2020
Affiché le 17/09/2020
ID : 083-248300493-20200910-C_2020_108-DE

Lors de sa séance du 16 juillet 2020, le Conseil d'agglomération a procédé à la détermination du nombre de Vice-Présidents et de Membres du Bureau communautaire de Dracénie Provence Verdon agglomération et a procédé à leur élection. Ce nombre a été fixé à 15 Vice-Présidents et à 10 Membres du Bureau. Le dixième poste de Membre du Bureau est resté vacant. Dès lors, il est proposé de procéder à l'élection du dixième Membre du Bureau de l'Agglomération.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), applicable par renvoi de l'article L. 5211-2, le vote a lieu à bulletins secrets, au scrutin uninominal à 3 tours. Si après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des suffrages, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Il est précisé que la majorité se calcule, non pas par rapport à l'effectif de l'organe délibérant, mais par rapport au nombre de suffrages exprimés, décompte fait des bulletins blancs et nuls.

Il est procédé à l'élection du dixième Membre du Bureau communautaire de Dracénie Provence Verdon agglomération, dans les conditions ci-dessus exposées. Madame Malika GUELLATI et Monsieur Nicolas DATCHY sont désignés assesseurs.

Monsieur Romain VACQUIER est désigné secrétaire de séance.

1er TOUR DE SCRUTIN – ÉLECTION DU 10ème MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Est candidat au poste de 10ème Membre du Bureau communautaire : Monsieur Cédric DUBOIS.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté à l'urne dédiée, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 64
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de votes nuls : 1
- nombre de votes blancs : 5
- nombre de votants : 64
- suffrages exprimés : 59
- majorité absolue : 33

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Cédric DUBOIS : 58 voix.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Richard STRAMBIO



Président
Maire de Draguignan

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.